

## Semestrialisation BTSa

- 6 établissements ont déposé un ou deux dossiers
- 2 établissements publics et 4 établissements privés
- Spécialités des BTSa visées :

Alimentation & Boissons (2)  
Biens & services pour l'agriculture (1)  
Univers Jardins & Animaux de compagnie (4)  
Viticulture - Œnologie (1)  
Vins, bières & spiritueux (1)

- 1 dossier en mixité de public
- Tous les dossiers ont été déposés par les établissements avant le 01 avril sur la plateforme « démarches simplifiées ».
- **Du 01/04 au 30/04** : première instruction par la DRAAF.
- **Courant Mai** : Envoi au fil de l'eau à l'inspection.
- **Fin Mai – Début Juin** : Retour de l'inspection - 9 Avis défavorables.
- **Observations récurrentes** : écarts entre les demandes et les prescriptions de la note de service du 07 janvier 2022 et du 18 février 2022, demandes de précisions, positionnement des évaluations non conforme, nombre d'ECTS ne correspondant pas à 120, délai de 15 jours entre 2 SE non respecté, pas de possibilité d'attribuer une note de groupe .....
- **Dès réception des avis de l'IEA** : Envoi aux établissements, échanges avec les référents du dossier , validation du retour pour le 17 juin, remarques non insurmontables.
- **Retours** : Disponibilité des équipes ( établissement et SRFD ) pour échanger sur les difficultés ou incompréhensions, temps de partage sur une lecture et un langage commun de la NS et de l'avis de l'IEA, validation des suites à donner...
- **Du 20 au 24 juin** : Nouvelle instruction des dossiers par le SRFD
- **A partir du 27 juin** : Retour de l'avis DRAAF.